



FLEUR PELLERIN  
MINISTRE DÉLÉGUÉE AUPRÈS DU MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF,  
CHARGÉE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'INNOVATION ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

*Invitation presse*

*Invitation presse*

[www.redressement-productif.gouv.fr](http://www.redressement-productif.gouv.fr)

Paris, le 29 janvier 2013  
N° 318

**Ondes et téléphonie mobile :**  
**Fleur PELLERIN valorise le travail de contrôle de l'Agence nationale des fréquences et présentera les mesures que le Gouvernement sera amené à proposer à l'occasion de l'examen de la proposition de loi sur les ondes électromagnétiques.**

**Fleur PELLERIN**  
ministre déléguée, chargée des Petites et Moyennes Entreprises,  
de l'Innovation et de l'Économie numérique,

effectuera un déplacement avec les agents de l'Agence nationale des fréquences  
dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris ce mercredi 30 janvier 2013 à 8 h 30

au 1 rue de Dijon, Paris 12<sup>ème</sup>

A l'occasion de l'examen de la proposition de loi sur les ondes électromagnétiques, en séance publique à l'Assemblée nationale le jeudi 31 janvier à partir de 17 heures, la ministre souhaite mettre en avant le travail quotidien effectué par l'Agence nationale des fréquences, qui mesure et vérifie les niveaux de champs électromagnétiques, afin de garantir la couverture de l'ensemble du territoire en téléphonie mobile à un niveau d'exposition acceptable.

Elle profitera de ce déplacement pour présenter les mesures que le Gouvernement sera amené à proposer à l'occasion de l'examen du texte par la Représentation nationale.

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80

**Contact presse :**

Cabinet de Fleur PELLERIN – Aziz RIDOUAN

sec-mdpme-presse@cabinets.finances.gouv.fr / 06 01 10 31 69